

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

**des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles**

NOMBRES DE MEMBRES

Affiliés au Comité En exercice Syndical	Présents
---	----------

37	37	20
----	----	----

Date de la convocation

08-11-10

Date d'affichage

08-11-10

Objet de la Délibération

2011-01-09
Economie

Séance du 03 Janvier 2011

L'an deux mille onze

Et le trois janvier

à Dix sept heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre presc
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **P.BEZIAT** (CdC canalirou),
JN. BADENAS (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BOUTES** (Conseil
Général), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **M.GIL**
(CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon) **J. HUC** (CdC Coteaux &
Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **H.OBIOLS** (CdC
canalirou), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian) **R.PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET**
(CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil
Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

11 JAN. 2011

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire

après [030111] préfecture

le [030111]

et pu [030111] notification

après [030111] préfecture

Objet : Economie

Dans le cadre du Plan Local d'Insertion pour l'Emploi porté par la Régie de Développement Local (RDL), un appel à projet «*Information accompagnement à la création d'entreprise et au statut d'auto-entrepreneur*» a été lancé en Octobre 2010 pour assurer l'information et l'accompagnement d'un public ayant des projets de création d'entreprise sous le statut d'auto-entrepreneur.

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Informer aux modalités de la création d'entreprise,
- Accompagner la démarche création sous l'aspect juridique, social, fiscal,
- Aider les créateurs à construire un projet viable,
- Limiter le nombre de créations sous le statut d'auto-entrepreneur,
- Encourager les projets pour une économie pérenne,

auprès d'un public en difficulté, mais également plus largement un public relevant de Pôle Emploi, ou même en emploi mais avec une démarche pour un complément de revenu.

Pour mener ce type d'action en faveur de l'emploi, la Régie de Développement Local s'est naturellement tournée vers le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Notre intervention se ferait sous forme de prestations de services auprès de la RDL, estimée pour une durée de 20 jours de travail, à un montant de l'ordre de 10.000 €.

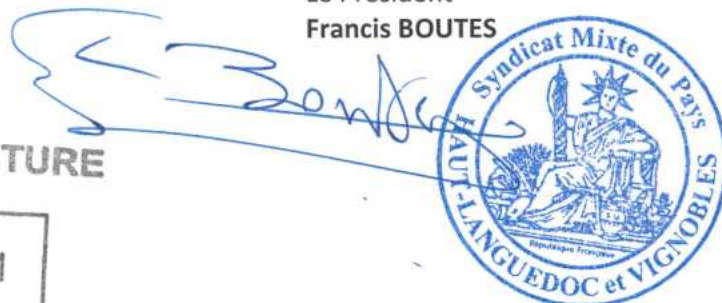
Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de cette opération en appui technique à la RDL et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de cette opération en appui technique à la RDL et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Puisserguier, le 03 janvier 2011.

Le Président
Francis BOUTES



SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

11 JAN. 2011

SERVICE COURRIER